

Concours International Brassage Amateur

25 ans Brasserie Thiriez

REGLEMENT

A l'occasion de ses 25 ans, la brasserie Thiriez organise un concours international de bières amateurs sur le thème : « **Saison – Bière de garde** »

Article 1 : Inscription

Pour participer au concours, les concurrents doivent envoyer un mail à l'adresse : concoursthiriez25ans@gmail.com, et remplissent la fiche d'inscription à retourner par mail à la même adresse.

Article 2 : la bière

Elle doit correspondre à la catégorie mentionnée plus haut, mais nous laissons la libre interprétation du style.

Taux alcool : entre 3,5 et 7 % alc/vol

Couleur EBC : entre 4 et 30

Article 3 : planning

- Date limite d'inscription : 20 mars 2021, par courriel exclusivement
- Date limite de réception des échantillons : 22 mai 2021
- Réunion du jury : vendredi 28 mai 2021
- Proclamation des résultats : 1ère semaine de juin

Article 4 : droits d'inscription

La participation au concours est gratuite.

L'envoi des échantillons est à la charge du concurrent.

Article 5 : échantillons

Ils doivent être envoyés ou déposés à la brasserie, date limite 28 mai 2021.

Au minimum 1.20 litre de bière au total (4 x 33 cl ou 2 x 75 cl).

Une seule bière par participant.

Article 6 : Jury

Le jury sera composé des membres de l'équipe de la brasserie.

Les modalités de dégustation seront adapté au nombre d'échantillon reçu.

Article 7 : éligibilité du concurrent et anonymat

Le concours est ouvert exclusivement aux amateurs, particuliers ou associations, non gérants ou salariés d'une brasserie.

Lors de l'inscription, nous vous attribuerons un N° de lot, qui devra figurer sur chacune des bouteilles, sans aucune autre indication supplémentaire.

Article 8 : Récompenses

- Premier prix : le gagnant aura l'opportunité de venir brasser sa recette chez nous, en 20 hectolitres, au début de l'année 2022. Il participera avec l'équipe au choix du nom et du visuel. L'équivalent de 18 litres en bouteilles lui sera offert.
- Les participants classés de 2 à 10 recevront un lot fourni par la brasserie ou un de ses partenaires (bières, bons d'achat, goodies, matières premières...).
- Chaque participant recevra, s'il le souhaite, un compte rendu de dégustation.